



REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 13 mars 2023

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 16
- votants : 16

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 9 mars 2023, s'est réuni le 13 mars 2023 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence d'Anne-Marie MIVELLE 1^{ère} adjointe pour le maire empêché et avec Valérie VUILLERMOT pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT, Martial VERNEREY.

Conseillers municipaux absents :

Aurore BRULPORT, Florent SERRETTE

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2022
Budget communal**

Mme la 1^{ère} adjointe expose les résultats suivants à affecter :

➤ **Budget principal communal**

Section de fonctionnement

Résultat à la clôture de l'année 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat cumulé 2022 à affecter
+ 453 166,98 €	+ 275 174,86 €	+ 728 341,84 €

Section d'investissement

Résultat à la clôture de l'année 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat cumulé 2022 à affecter
-201 122,56 €	+ 356 183,62 €	+ 155 061,06 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

Considérant les restes à réaliser du budget communal suivants :

- Dépenses : 1 995 400,00 €
- Recettes : 1 412 952,00 €

c/R001 « Résultat d'investissement reporté »..... 155 061,06 €
c/R1068 « Affectation du résultat »..... 427 386,94 €
c/R002 « Résultat de fonctionnement reporté ».....300 954,90 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

L'adjointe au maire,

Anne-Marie MIVELLE

